

Fort-de-France, le 4 octobre 2021,

**A l'attention de
Monsieur Jean CASTEX
Premier ministre**

Objet : Prix du gaz à la Martinique – Propositions pour l'application locale du bouclier tarifaire

Monsieur le Premier ministre,

Vous avez annoncé ce jeudi 30 septembre le blocage du tarif réglementé du gaz jusqu'en avril 2022 ainsi que la mise en œuvre d'un "bouclier tarifaire". Vous vous êtes engagé à contenir la hausse accélérée du coût du gaz pour les ménages, y compris à travers une revalorisation du chèque énergie.

Ces mesures sont bienvenues car nécessaires. Elles démontrent que le Gouvernement souhaite agir en faveur de la préservation du pouvoir d'achat des familles, notamment les plus modestes, dès lors que nous savons que ces coûts de l'énergie pèsent de manière très inégale sur les différentes catégories de ménages.

Pour la Martinique, ce blocage des prix est une bonne nouvelle car il permettra d'enrayer la hausse exponentielle des coûts que nous connaissons. Le prix de la bouteille de gaz est passé chez nous de 18,34€ en septembre 2019 à 30,56€ en septembre 2021 soit une hausse de +67%. Les familles martiniquaises ont donc connu, en l'espace de deux années, une hausse de +12€ pour l'acquisition d'une même bouteille de gaz de 12,5 kg.

Ce surcoût inédit est aussi insoutenable qu'inacceptable. Il s'agit d'une nouvelle amputation du pouvoir d'achat des familles martiniquaises, qui sont déjà fortement, comme vous le savez, mises à mal par la cherté des prix sur le plan local.

Si cette tendance à la hausse des prix du gaz est mondiale, elle ne saurait expliquer à elle seule l'explosion du coût de ce bien de première nécessité sur notre territoire.

C'est en ce sens que j'ai très tôt saisi les autorités locales de cette situation, qui a toutefois empiré.

Je vous demande donc, Monsieur le Premier ministre, d'appliquer pleinement ce bouclier tarifaire à la Martinique, avec la fixation d'un plafond de prix au niveau local.

Il n'y a pas de raison que ce que vous prévoyez pour l'Hexagone ne soit pas appliqué dans les outre-mer, ce qui serait interprété comme une rupture d'égalité.

Afin de réduire les coûts du gaz pour les familles martiniquaises, je formule également deux propositions. D'une part, il convient de définir de manière stricte des mécanismes tarifaires sur la question des marges et des amortissements, sans incidence sur les contribuables. D'autre part, je propose à l'Etat d'expérimenter à la Martinique la mise en place d'un chèque énergie gaz/alimentation et la revalorisation du chèque énergie pour les ménages les plus impactés par ces hausses successives.

Sachant pouvoir compter sur votre écoute et votre attention à l'égard de la situation des Martiniquaises et des Martiniquais, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien cordialement,

Serge LETCHIMY

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Serge LETCHIMY'. Below the signature is a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'Collectivité Territoriale de Martinique' around the perimeter and a central emblem featuring a landscape with a sun and a mountain. There are two small stars on either side of the emblem.

Copie :

- *Ministre de l'Economie et des finances*
- *Ministre des Outre-mer*